

12^{ème} DIMANCHE

21 JUIN 2026

NE CRAIGNEZ PAS !

L'ÉVANGILE de ce jour est extrait d'un ensemble de prescriptions diverses de Jésus sur les difficultés de la mission. Matthieu les a rassemblées et les énumère à la suite du récit de l'envoi des Douze que nous entendons dimanche dernier. Un peu avant le passage que nous entendons aujourd'hui Jésus prévient ses disciples : *Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* Et encore : *Si les gens ont traité de Béelzébul le maître de sa maison, ce sera bien pire pour ceux de sa maison.*

Pourtant l'enseignement de Jésus dans l'Évangile de ce dimanche est un message de confiance et de foi en Dieu. Dieu est vrai, c'est-à-dire qu'il est fidèle. Rien n'échappe au regard de Dieu, ni à sa connaissance, ni à son amour. Le Christ Jésus a affronté l'hostilité des hommes et le mystère du mal et du péché dans la souffrance, et en est sorti vainqueur dans une totale confiance, une totale obéissance à son Père. Ne nous payons pas de mots : suivre le Christ c'est prendre sa croix et se mettre en route. *Si nous souffrons avec lui, avec lui nous règnerons.*

Ces paroles n'ont rien perdu de leur actualité, et nous savons que des chrétiens de toutes confessions sont aujourd'hui les victimes nombreuses des persécutions religieuses dans le monde, sans parler des discriminations. Dans le climat malsain des nationalismes, des communautarismes et des replis identitaires présents sur les cinq continents, la condition des minorités religieuses – et des minorités tout court – ne va pas en s'améliorant.

Jésus ajoute deux choses : Celui qu'il faut craindre c'est le *Satan*, l'adversaire, l'ennemi de la nature humaine, le lion qui rôde à la recherche de sa proie. Notre vie, notre bonheur, notre appel, c'est l'union à Dieu que Jésus vient réaliser en sa personne et dans le mystère de sa Pâque. C'est cette union dans la foi qu'il ne faut pas perdre, le trésor caché dans un champ, la perle fine qu'il vaut le coup de tout vendre pour l'acquérir, les réalités invisibles éternelles, auxquelles il convient de nous attacher au-delà des réalités terrestres visibles, qui demeurent périssables.

LB

PAROISSE SAINT-JOSEPH

05.61.80.78.76

curedesaintjoseph@yahoo.fr

[//paroissestjoseph.toulouse.com/](http://paroissestjoseph.toulouse.com/)



LA COMMISSION DES CONFÉRENCES ÉPISCO- PALES DE L'UNION EUROPÉENNE (COMECE) S'INQUIÈTE DU NOUVEAU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES RETOURS DES MIGRANTS

Le Parlement européen a approuvé le 17 juin un nouveau règlement sur les rapatriements avec 418 voix pour, 218 contre, 30 abstentions. La Comece exprime son inquiétude dans un communiqué signé par son président, Mgr Crociata. Ce dernier rappelle la nécessité de toujours respecter la dignité humaine, les droits fondamentaux, le droit d'asile et la protection de l'unité familiale. Il invite à promouvoir la protection des plus vulnérables.

Le vote sur les retours au Parlement européen

Le Parlement européen, réuni en séance plénière à Strasbourg, a donné ce mercredi 17 juin son feu vert au règlement sur les retours des migrants par 418 voix pour, 218 contre et 30 abstentions. Le texte a été adopté avec le soutien de tous les partis de droite et de centre-droit du Parlement européen, à savoir le Parti populaire européen (PPE), les Conservateurs, les Patriotes et les Souverainistes, ainsi que de certains députés européens de centre-gauche.

La réforme de la politique de l'UE en matière de retour des migrants, déjà approuvée à titre provisoire par le Parlement et le Conseil, prévoit de nouvelles obligations de coopération pour les ressortissants de pays tiers faisant l'objet d'une décision de retour, et autorise la rétention jusqu'à 24 mois, prolongeable dans des cas spécifiques. Les nouvelles règles renforcent également la

reconnaissance mutuelle des décisions de retour entre les pays de l'UE et la possibilité de recourir à des « centres de retour » situés dans des pays tiers hors de l'Union européenne.

Les motifs d'inquiétude de la Comece

« L'extension de la détention, les restrictions aux voies de recours effectives et l'externalisation croissante des responsabilités vers des pays tiers soulèvent de sérieuses questions éthiques et humanitaires », peut-on lire dans une déclaration écrite du président de la Comece, Mgr Mariano Crociata.

La migration n'est pas une question de procédures et de statistiques

« La migration – poursuit le texte – n'est pas simplement une question de procédures, de statistiques ou de gestion des frontières. Elle concerne des êtres humains : des femmes, des hommes et des enfants, dont chacun possède une dignité inviolable qui doit rester au cœur de toute décision politique ». Mgr Crociata rappelle ensuite la récente visite du Pape Léon XIV aux îles Canaries, consacrée précisément à la question des migrants, au cours de laquelle le Souverain pontife a réaffirmé qu'on ne peut « rester indifférent face à ceux qui périssent en mer, sont victimes de la traite des êtres humains ou sont contraints de fuir la guerre, la violence, la persécution, la faim ou la dégradation de l'environnement », notamment parce qu'« ils pourraient faire partie de notre famille ».

L'appel des évêques : respecter la dignité humaine

À cet égard, la Comece « renouvelle donc son appel pour que les politiques en matière de migration et d'asile restent fermement ancrées dans le respect de la dignité humaine, des droits fondamentaux, du droit de demander l'asile, de la protection de l'unité familiale et d'une attention particulière aux plus vulnérables. Sécurité et solidarité ne sont pas des principes opposés ; elles doivent aller de pair ».

(Source : Radio Vatican - 17 juin 2026)